

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

Une telle visite suffit à vous faire perdre le goût de la drogue à tout jamais. On y voyait des jeunes gens usés comme des vieillards et des jeunes filles fanées et épuisées par les mauvaises habitudes. Les jeunes d'aujourd'hui devraient voir ce que j'ai vu. Ils se rendraient certainement compte qu'ils n'ont pas besoin de béquilles de ce genre pour être heureux. Pourquoi imiter les gens qui ne peuvent pas se tenir debout, qui font pitié et qui ont besoin d'aide?

J'ai une dernière chose à ajouter. Je voudrais que nous trouvions les grands responsables du trafic, ceux qui persuadent les jeunes de se droguer et qui s'enrichissent en brisant leur vie. Je tiens à féliciter le député de Mississauga-Nord parce qu'il essaie de sauver des vies. J'espère que ce projet de loi sera adopté à l'unanimité. Je veux dire aux jeunes Canadiens qu'ils n'ont pas besoin de drogues pour être heureux et que les drogues peuvent gâcher une vie pleine de promesses.

Le président suppléant (M. McKinnon): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi lu, pour la 3^e fois, est adopté.)

M. McDermid: Monsieur le Président, étant donné que mon collègue, le député de Mississauga-Nord, vient de faire adopter en troisième lecture son projet de loi d'initiative parlementaire—et la Chambre le félicite de son excellent travail—et qu'il est maintenant 17 h 27, nous sommes disposés à poursuivre le débat à l'étape du rapport sur le projet de loi C-130, Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange.

Nous avons entendu les députés de l'opposition se plaindre qu'on ne leur ait pas accordé suffisamment de temps pour débattre ce projet de loi et voilà que nous leur offrons 35 minutes de plus pour discuter de cette excellente mesure que le gouvernement a présentée à la Chambre.

Je demande le consentement unanime de la Chambre pour que nous passions maintenant à l'ordre du jour afin d'étudier le projet de loi C-130.

M. Riis: Monsieur le Président, comme le secrétaire parlementaire l'a dit, cette mesure pourrait modifier de façon importante l'avenir du Canada. Le secrétaire parlementaire se souviendra que les néo-démocrates étaient d'avis qu'il faudrait environ deux années encore pour en examiner toutes les répercussions pour l'avenir du Canada, et je ne crois pas que 30 minutes de plus feront une grande différence.

M. McDermid: Vous ne pourriez même pas remplir tout ce temps. Vous n'avez pas suffisamment de députés.

M. Riis: Je demanderais aux hyènes, aux paresseux et aux tatous de bien vouloir se taire un moment. Notre critique en la matière s'attendait à ce que l'heure réservée aux initiatives parlementaires se termine à 18 heures et que l'on tienne un vote par assis et debout. Comme les choses sont allées beaucoup plus vite que prévu et que notre critique sera de retour à sa place seulement à 18 heures, je propose que nous ajournions

nos travaux jusqu'à 18 heures, et que nous reprenions alors le débat sur le projet de loi C-130.

M. Boudria: Monsieur le Président, au nom de mes collègues, je me dois aussi de décliner l'offre du gouvernement. Toutefois, j'accepte l'offre de 30 minutes supplémentaires de débat. Si le gouvernement veut nous accorder une demi-heure de plus, il peut l'ajouter à la fin de la journée. Notre critique est censé être de retour à 18 heures. Ainsi, si le gouvernement offre de prolonger le débat, cela me conviendrait parfaitement à compter de 22 heures, ce soir.

M. McDermid: Monsieur le Président, l'opposition a conclu avec le gouvernement une entente dont la population devrait être informée, à savoir que le gouvernement ne doit pas chercher à prolonger les heures de débat.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président suppléant (M. McKinnon): Comme il n'y a manifestement pas de consentement unanime, la séance est suspendue jusqu'à 18 heures.

(La séance est suspendue à 17 h 31.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 18 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA—ÉTATS-UNIS

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-130, visant la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique, dont un comité législatif a fait rapport avec des propositions d'amendement, et des amendements de M. Axworthy (p. 18609).

Le président suppléant (M. McKinnon): Le débat se poursuit et le député de Glengarry—Prescott—Russell a la parole.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, juste avant l'heure des initiatives parlementaires, j'ai expliqué à mes collègues de la Chambre toutes les bonnes raisons pour lesquelles ils devaient appuyer les motions n^{os} 39 et 93 qui nous sont proposées par mon collègue, le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy). Vous vous en souvenez sans doute, monsieur le Président, j'ai rappelé brièvement que le premier ministre nous avait fait une promesse et qu'il ne l'a pas remplie. La chose pourrait vous étonner, monsieur le Président, mais je soupçonne qu'il n'en est rien. Votre Honneur est une personne impartiale comme le sont tous les présidents, et vous êtes aussi très bien informé. Vous savez donc qu'il est déjà arrivé au premier ministre de laisser tomber les Canadiens.